



Vol probleme avec employeur que fair svp urgent urgent

Par **lyly384**, le **30/09/2009** à **23:18**

Bonjour, mon frere a commis un vol dans la boutique ou il travail, les patrons lui ont demandé de rembourser et de demissionner, il ne veulent pas le licencié. mon frere a fini par accepté de demissionner et remboursé. le souci c est qu il ne s entende pas sur le montant mon frere a pris un peu moins de 200€ (180€ exactement). le patron lui dit que c est +, sans pouvoir le prouver. mon frere a finalement pris 180€, eux refusent les 180€ en veulent davantage, ils l ont menacé de porter plainte, de le mettre dans la "merde" s'il réfléchissez pas bien au montant (le revoir à la hausse). ils lui ont dit qu'ils ont fait appel aux gendarmes qu'actuellement il détail ses comptes qu'ils ont vu d'énormes sommes d'espèces déposées sur son compte..... en l'espace d'un jour il ont pu faire tout cela. il n'est vraiment rien de tout cela, mon frere a 1 second emploi et c'est le seul virement qu'il reçoit..... bref que des mensonges. la boutique dans laquelle il travaille tout du moins ses patrons ont une très mauvaise gestion, ils se servent dans la caisse, leur comptable n'a pas été payé depuis des mois.... parce qu'il redoute c'est qu'il lui collent tout leur déficit sur le dos. des conseils s'il vous plaît que peut-il faire comment faire pour qu'il sorte de cette mauvaise passe?? désolé pour les fautes j'espère que vous m'avez comprise.

Par **jeetendra**, le **01/10/2009** à **09:20**

[fluo]CDAD de l'Isère[/fluo]
Place Saint-André
38026 Grenoble
04 76 59 41 41
[fluo]Maison de l'Avocat[/fluo]
45 Rue Pierre Semard - 38026 GRENOBLE
nouveau 3 passage de la République
Tél. 04 76 15 10 36 (secrétariat)
bonjour, c'est du sérieux cette affaire, que votre frère prenne contact avec le CDAD à Grenoble ou la Maison de l'Avocat pour

voir un avocat rapidement, courage à vous, cordialement.